

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Concepteur et examen

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (article L. 4121-1 du Code du travail).

Présentiel - Synchrones

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

L'AIPR est obligatoire depuis le 1er janvier 2018

Objectifs

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'AIPR
S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition



Public Visé

Toute personne amenée à intervenir dans la préparation de travaux à proximité de réseaux

Maîtres d'œuvre - Bureaux d'études - Conducteurs de travaux - Chefs de projets - Personnes chargées de la préparation ou de la conception des travaux



Pré Requis

Lire et comprendre le français

Les stagiaires doivent OBLIGATOIREMENT être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, à présenter lors de l'examen QCM

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir ou actualiser ses connaissances relatives à la réglementation DT-DICT et au guide technique associé
Identifier les différents acteurs et leurs responsabilités
Se préparer à l'examen QCM permettant l'obtention de l'AIPR Concepteur
Appliquer les règles de prévention lors de la conception des travaux

Parcours pédagogique

Contexte et objectifs de la formation
Réglementation anti-endommagement
Responsabilités du concepteur
Identification des réseaux et des risques associés
Procédure DT-DICT
Conception et préparation des travaux
Gestion et prévention des risques pendant les travaux
Préparation à l'examen AIPR
Évaluation finale

Méthodes pédagogiques

Approche pédagogique active alternant apports théoriques, échanges et mises en situation

Analyse de situations concrètes et lecture de plans de réseaux

Mise en situation de conception d'un chantier avec échanges et analyse collective

QCM d'entraînement

Mise à disposition d'un poste informatique individuel connecté à la plateforme officielle QCM du ministère de la transition écologique

À l'issue de la formation, les stagiaires reçoivent un mémo synthétique ainsi que les QCM et leurs corrigés

Qualification Intervenant·e·s

Formateur AIPR expérimenté intervenant pour un centre d'examen QCM-AIPR reconnu



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM de 40 questions - score minimal requis : 48 points sur 80
Une attestation de compétences délivrée après un examen par QCM
encadré par l'état, et datant de moins de 5 ans

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique Accessibilité Handicap. Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 6 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr